

## Vidéo du directeur général – 29 avril 2022

Merci de vous joindre à moi pour les quelques prochaines minutes.

Maintenant que le budget de 2022 de la province a été rendu public, je profite de l'occasion pour faire le point sur les finances et le programme d'emprunt de l'Ontario.

Comme il en est question dans le budget de l'Ontario de 2022, on prévoit que le déficit de l'Ontario pour 2021-2022 sera de 13,5 milliards de dollars, soit 19,6 milliards de dollars de moins que ce qui était prévu dans le budget de 2021. À moyen terme, les déficits prévus sont de 19,9 milliards de dollars en 2022-2023, 12,3 milliards de dollars en 2023-2024 et 7,6 milliards de dollars en 2024-2025.

Étant donné ces déficits plus bas que prévu, on prévoit maintenant que les besoins d'emprunts à long terme totaux entre 2021-2022 et 2023-2024 inclusivement seront globalement inférieurs de 41,7 milliards de dollars aux perspectives à moyen terme présentées dans le budget de 2021.

En rétrospective, le programme d'emprunts à long terme de l'Ontario pour 2021-2022 s'établissait à 41,1 milliards de dollars. Les emprunts en dollars canadiens totalisaient 32,0 milliards de dollars, soit 78 % des emprunts réalisés, et étaient constitués principalement de 36 obligations consortiales et de deux obligations vertes. Le reste, soit 9,2 milliards de dollars, ou 22 %, était constitué de devises, principalement de dollars américains et d'euros.

Cette ventilation s'approche du maximum de l'objectif de l'Ontario pour ce qui est de l'emprunt intérieur, soit 65 à 80 %. Nous envisageons de maintenir le même objectif pour 2022-2023, mais nous ferons les ajustements nécessaires selon l'évolution de la demande des investisseurs dans le marché du dollar canadien et celui des devises.

La publication du budget de 2022 de la province a mis fin à la période d'interdiction de publication prébudgétaire concernant les emprunts. Comme nous l'avons fait par le passé en période électorale, la période qui mène à l'élection prévue le 2 juin, nous continuerons de tenir nos livres et, selon les conditions du marché et la demande des investisseurs, nous émettrons des titres d'emprunt d'ici la date de l'élection.

Comme je l'ai mentionné précédemment, l'an dernier nous avons émis des obligations vertes en dollars canadiens. Au début de février, nous avons émis notre onzième obligation verte pour 1,75 milliard de dollars, après le lancement d'une obligation verte de 2,75 milliards de dollars en juillet 2021. Notre obligation verte la plus récente a permis de financer huit projets : six projets de transports propres, un projet d'efficacité et de conservation énergétiques, et un projet de la catégorie d'adaptation et de résilience au climat.

L'Ontario demeure le plus important émetteur d'obligations vertes en dollars canadiens, avec des émissions en cours totalisant 12,5 milliards de dollars depuis 2014-2015, et 12,0 milliards de dollars d'obligations actuellement en circulation. Sous réserve des conditions du marché, nous prévoyons de continuer à émettre de multiples obligations vertes à chaque exercice, y compris en 2022-2023.

Le budget de 2022 comprend une stratégie à jour de réduction du fardeau de la dette comportant des objectifs précis et de nouvelles cibles concernant les perspectives à moyen terme pour les mesures pertinentes de viabilité de la dette :

- Le ratio dette nette-PIB devrait demeurer inférieur à 42,0 %, comparativement à la cible de 50,5 % établie dans le budget de 2021. On prévoit maintenant que ce ratio sera de 40,7 % en 2021-2022, ce qui représente une baisse de 8,1 points par rapport à la prévision du budget de 2021.
- La deuxième mesure pertinente de viabilité de la dette, à savoir le ratio dette nette-revenus, devrait rester inférieure à 250 %. On prévoit que ce ratio sera de 228 % en 2021-2022, soit 58 points de moins que ce qui était prévu dans le budget de 2021.
- Selon les projections, le ratio de l'intérêt sur la dette aux revenus devrait demeurer sous la barre des 8,0 %. On prévoit que ce ratio sera de 7,5 % en 2021-2022, soit 1,0 point de pourcentage inférieur aux prévisions du budget de 2021.
- La quatrième mesure de viabilité de la dette a été ajoutée dans le budget de 2022 : le ratio de l'échéance sur la dette à la dette nette. Ce ratio devrait rester inférieur à 10,0 %. Il représente les emprunts à long terme arrivant à échéance dans une année donnés exprimés en pourcentage de la dette nette. Les prévisions actuelles sont de 6,3 % en 2021-2022.

On prévoit qu'à moyen terme, ces quatre ratios liés à la dette resteront inférieurs aux cibles établies à leur sujet.

Vous trouverez de plus amples renseignements financiers et économiques dans le budget de 2022 dans le site Web du ministère des Finances. Vous trouverez aussi des renseignements à jour sur les emprunts dans la Présentation RI et la fiche de renseignements connexe, affichées dans le site Web de l'OOF.

Merci.